

**Extrait du Registre des Délibérations
Conseil d'Administration
Séance du lundi 28 octobre 2024**

Date de la convocation : lundi 21 octobre 2024

Nombre de conseillers en exercice : 17

Étaient présents :

M. François BAYROU, Mme Béatrice JOUHANDEAUX, M. Frédéric DAVAN, Mme Fabienne CARA, M. Jean-Bernard CASENAVE, M. Alain LAPEYRE, Mme Josy POUHEYTO, M. Jean-Pierre PEUDEPIECE, Mme Gisèle FERRARIS, M. Philippe MAENNEL

Étai(en)t représenté(e)s :

Mme Marie-Laure MESTELAN (donne pouvoir à A. LAPEYRE), Mme Françoise MARTEEL (donne pouvoir à P. MAENNEL), Mme Marie SALESSES (donne pouvoir à JP PEUDEPIECE), M. Jérôme MARBOT (donne pouvoir à F. CARA), Mme Marie-Chantal GORDON (donne pouvoir à G. FERRARIS), M. Michel FOLLIOU (donne pouvoir à JB CASENAVE), M. Henri JOUANTEGUY (donne pouvoir à J. POUHEYTO)

Étai(en)t excusé(es) :

Secrétaire de séance : Anne CARASSUS

N° 16 Adhésion au Groupement de Coopération Sanitaire (GCS) "Blanchisserie Inter-Hospitalière Pau Pyrénées" pour le SAD et le SSIAD

Rapporteur : Mme Béatrice JOUHANDEAUX

Mesdames, Messieurs

Le Groupement de Coopération Sanitaire (GCS) « Blanchisserie Inter-Hospitalière (BIH) Pau Pyrénées » a pour objet, par la mise en commun des moyens humains et matériels nécessaire, de faciliter, d'améliorer et de développer l'activité de ses membres dans le domaine de la gestion du linge. Son activité est réalisée quasi-exclusivement pour ses membres. Il est ouvert aux établissements de santé et aux établissements médico-sociaux notamment, qui participent aux décisions importantes et stratégiques lors des réunions de l'assemblée générale.

Le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) et le Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) du CCAS sont tous deux concernés par la gestion du linge, avec le nettoyage des blouses (équipements de protections individuelles) des équipes du domicile.

Pour autant, alors qu'ils n'étaient pas encore concernés par un rapprochement (le futur Service Autonomie à Domicile), chaque service a mis en place un fonctionnement différent pour assurer cette prestation. Le SSIAD, sans adhérer à ce jour à la BIH, bénéficie déjà de leurs prestations de blanchissage des blouses, à raison de deux fois par semaine. Cette prestation est parfaitement adaptée à leur activité et les équipes pleinement satisfaites. Le SAAD ne proposait pas jusqu'à présent d'assurer la prestation de nettoyage, celle-ci étant gérée par les équipes elles-mêmes.

Aussi, dans un contexte de rapprochement d'une part, mais aussi de volonté d'améliorer les conditions de vie au travail des agents, le SAAD souhaite également faire appel au service de la blanchisserie pour la prestation de nettoyage. Cette prestation est prévue dans la subvention accordée par le Département au titre de la dotation qualité et est évaluée à 12000 € par an.

L'adhésion au GCS est soumise à l'accord de son assemblée générale qui aura lieu en novembre 2024. Son coût, qui correspond à une participation au capital, s'élèverait à 25 € pour chaque service. Il est précisé que tout membre peut se retirer du groupement à l'expiration d'une année civile.

Il vous est donc proposé de faire acte de candidature pour adhérer au GCS « Blanchisserie Inter-Hospitalière Pau Pyrénées » et de désigner un représentant chargé de participer à l'assemblée générale.

Il vous appartient de bien vouloir :

- 1. Décider d'adhérer au Groupement de Coopération Sanitaire « Blanchisserie Inter-Hospitalière Pau Pyrénées » pour le SAAD et le SSIAD du CCAS.**
- 2. Désigner un représentant chargé de participer à l'assemblée générale du Groupement de Coopération Sanitaire « Blanchisserie Inter-Hospitalière Pau Pyrénées »**
- 3. Autoriser Madame la Vice-Présidente à signer tout document afférent à cette adhésion.**

Conclusions adoptées

suivent les signatures,

pour extrait conforme,